

## La commune s'engage dans la lutte contre les chenilles processionnaires



Comme annoncé en 2024, la ville a entrepris une réflexion approfondie pour mettre en place un plan d'action visant à lutter plus efficacement contre les chenilles processionnaires.

**Le processus a débuté en juin dernier avec l'installation de 12 pièges à phéromone**, conçus pour attraper les papillons adultes. Ces pièges permettront de limiter la prolifération des chenilles, qui sont connues pour leurs effets nuisibles sur la faune et la flore locales.

**En janvier, une opération d'échenillage des cocons a été réalisée** dans les conifères de la ville. Accompagnée d'un contrôle des pièges à ceinture déjà installés, cette

initiative contribuera à réduire la population de larves.

**En février, la ville a également renforcé ses actions en installant 40 nichoirs à mésanges dans les arbres.** Ces oiseaux, connus pour leur appétit vorace pour les insectes nuisibles, jouent un rôle essentiel dans la régulation naturelle de la population de chenilles processionnaires. Ces nichoirs avaient été réalisés lors de la Journée citoyenne 2024.

Ces initiatives témoignent de l'engagement de la municipalité à protéger l'environnement et à assurer la sécurité de ses habitants face à ce nuisible.

—  
Petites, mais très néfastes, les chenilles ont la particularité de vivre en groupe et de se déplacer en file indienne. Elles tissent des nids de soie dans les arbres colonisés et sortent la nuit pour se nourrir des feuilles. Une fois leur développement achevé, elles se transforment en chrysalides et donnent naissance à des papillons. Classées nuisibles depuis avril 2022 ([Décret n°2022-686](#)), elles prolifèrent au point de menacer la santé humaine et la flore. Le danger provient de leurs poils, très urticants.

**Retrouvez quelques conseils pratiques :** [cliquez ici](#).